
Communiqué

PUBLICATION IMMÉDIATE

La CRÉGÎM, le ministère de la Culture et des Communications et Tourisme Québec partenaires mécènes du gala culturel

Gaspé, le 20 octobre 2004 – Le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) et la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) sont heureux d'être partenaires mécènes de ce deuxième gala culturel gaspésien. Grâce à une subvention de 28 630 \$, puisée dans le Fonds de soutien au développement culturel, le MCC et la CRÉ, tout comme Tourisme Québec qui a accordé de son côté 5 000 \$, se réjouissent de contribuer à la célébration de l'excellence culturelle gaspésienne et au rayonnement du journal culturel *Graffiti*.

Pour Mme Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, « cette vitrine de choix offerte aux créateurs gaspésiens est essentielle au maintien de la vitalité de la région. Un gala culturel sensibilise la population à la contribution des artistes et permet de manifester admiration et reconnaissance à ceux et celles qui animent la scène culturelle tout au long de l'année ». La ministre Mme Nathalie Normandeau, ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme et ministre responsable de la région, a déclaré pour sa part : « Je salue cet événement qui unit tous les secteurs culturels de la Gaspésie et souligne le dynamisme de la relève de chez nous. »

La subvention versée par le MCC et la CRÉ provient du Fonds de soutien au développement culturel auquel chacun des partenaires contribue pour 50 000 \$ par année durant trois ans, soit 300 000 \$ au total. Ce fonds, ainsi que deux autres fonds (Fonds pour les arts et les lettres – Développement des entreprises culturelles), ont pu voir le jour grâce à l'entente spécifique portant sur le développement culturel en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine signée en avril 2003 avec le gouvernement du Québec. Les trois autres partenaires sont la Société de développement des entreprises culturelles, le Conseil des arts et des lettres du Québec et le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche. Sur trois ans, cette entente versera dans le milieu culturel près de 930 000 \$.

-30-

Sources :

M. Bertrand Berger, président
Conférence régionale des élu(e)s de la
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Tél. : (418) 788-2923 ou 392-9950

M. Daniel Galarneau, directeur par intérim
Ministère de la Culture
et des Communications
Tél. : (418) 534-4431, poste 221

Renseignements :

Mme Christine Blanchette
Agente de concertation et de développement
CRÉGÎM
Tél. : (418) 368-6155

Mme Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture
et des Communications
Tél. : (418) 380-2310

Mme Claire Rémillard
Attachée de presse
Cabinet de la députée de Bonaventure
Ministre déléguée au Développement
régional et au Tourisme
Ministre responsable de la région
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : (418) 528-8063